

# Charte d'utilisation Espaces Learning Lab de la DAPI



## Préambule

Le Learning Lab offre différents espaces innovants d'enseignement permettant d'expérimenter et d'observer de nouvelles pratiques pédagogiques.

Ces espaces visent notamment à intégrer les technologies de manière créative pour innover et favoriser la réflexivité sur les pédagogies universitaires.

Leur modularité permet d'adapter facilement leur aménagement aux besoins de chaque enseignement et leur équipement audiovisuel de pousser les murs de la classe.

Ces espaces, dotés d'équipements techniques et de matériels pédagogiques, sont soumis à certaines règles afin d'en garantir le bon fonctionnement, le respect et la durabilité.

## Accès et réservation

1. Les salles sont accessibles uniquement sur réservation préalable. La réservation doit être effectuée par un enseignant qui sera obligatoirement présent pendant l'utilisation et responsable des équipements.
2. Reportez-vous au système de gestion de salles [ADE](#) depuis votre ENT pour vérifier la disponibilité des espaces Learning Lab. (PROD\_LILLE\_2024\_2025>Salles>Campus Pont de Bois>BAT. A>Salles IP)
3. Si les espaces sont disponibles, remplissez [notre formulaire pour toute demande de réservation](#).
4. Lors de la réservation, l'utilisateur peut solliciter la mise à disposition d'une variété d'équipements afin de faciliter leur utilisation (tableau blanc, tableau interactif, cloison insonorisée mobile, tablette tactile, kit de co-design, etc.), qui seront sous sa responsabilité.
5. Accompagnement à la prise en main : Lors de la première utilisation d'une salle, un accompagnement à la prise en main des espaces vous est proposé pour vous présenter le fonctionnement des équipements et pour vous permettre d'exploiter le plein potentiel des salles. Cet accompagnement peut être renouvelé à la demande.
6. Les salles sont accessibles avec la Carte Multi-Services (CMS) universitaire. Pour la faire programmer, l'utilisateur doit envoyer un mail à [acces-pdb@univ-lille.fr](mailto:acces-pdb@univ-lille.fr) en précisant le numéro de la salle réservée.

## Règles d'usage des salles

- Les équipements disponibles (caméras, ordinateurs, tableaux blancs déplaçables, écrans, etc.) doivent être utilisés avec soin.
- Tout déplacement ou réorganisation du mobilier (tables, chaises, tableaux, écrans) doit être réalisé avec précaution et la salle doit être remise dans sa configuration initiale après utilisation.
- Prévenir l'équipe du learning lab en cas de :
  - incident constaté (dégradation, équipement défectueux, panne, ...).
  - manque d'équipement (feutres, papier, kit co-design.), pour assurer le réapprovisionnement rapide.
- Les boissons autorisées sont celles dans des récipients qui ferment.